

Compte rendu du Conseil d'administration du vendredi 12 mars 2021

Présents : Claude, Hervé, Esterina, Michel, Philippe B, Jean, Denis, Christophe, Didier, Agnès

Excusés : Philippe D.

1 – Le point sur « Cyclistes, Brillez »

Entre l'action menée au Lycée Palissy, les 2 « Semaines des Lumières » au local, et quelques personnes qui sont venues en dehors de ces RDV, ce sont 50 cyclistes qui ont pu être équipés grâce à l'action « Cyclistes, Brillez » ! C'est vraiment satisfaisant au vu des 2 RDV sur la voie publique annulés, nous avons su rebondir et nous adapter afin d'équiper le maximum de vélos malgré la situation sanitaire.

A noter : en plus de la présence sur le terrain des bénévoles, c'est en amont un travail administratif important chaque année entre les commandes de matériel, le bilan et la demande de subvention.

De plus, cette année la CDA devait participer sur le terrain pour la première fois avec nous pour cette action, c'est partie remise pour l'automne. Le service communication de la CDA avait fourni les affiches.

Remarques : il faudra être vigilants l'année prochaine au niveau des collèges et lycées, il semblerait que les garages à vélos soient plus remplis qu'auparavant, à voir pour de nouveaux partenariats.

Ne pas oublier d'être aussi sur le terrain « Rive droite » par exemple à proximité du rond-point de la locomotive.

2 – Nouveaux statuts

Merci à tous de relire la proposition faite par Esterina.

L'adoption des nouveaux statuts doit-elle se faire en CA, ou faut-il convoquer une AG extraordinaire ?

Difficile d'avoir une réponse précise dans tous les textes disponibles sur le net, Agnès doit contacter la personne responsable des associations à la sous-préfecture.

3 – « Je sport de chez moi » maintenant appelé « Pass Actif »

Nous devons participer comme chaque année à cette action organisée par le CDOS, la date du 18 mars a été annulée pour la 2^{ème} fois vu la situation sanitaire.

4 – Ecole de Courcoury jeudi 1^{er} avril

Nous avons été sollicités par une enseignante pour participer à une matinée Vélo.

Habituellement une quinzaine d'enfants viennent à vélo ainsi que la maîtresse mais ce jour-là chaque enfant (30) apportera son vélo.

Organisation : 3 ateliers avec 10 élèves qui tournent de 9h à 12h

- 1 atelier « maths du vélo » avec la maîtresse
- 1 atelier « maniabilité » avec des parents d'élèves
- 1 atelier « réglage » avec Saintes à Vélo

Les mécanos volontaires sont : Hervé, Didier, Denis, Thierry, Philippe B, Esterina sera présente également.

Vu le nombre de bénévoles présents, il sera possible d'individualiser (2 vélos à vérifier par heure pour chaque mécano), l'idée étant d'expliquer aux enfants et de remplir une fiche pour que les vélos soient ensuite réparés si besoin sous la responsabilité des parents.

Denis apportera du matériel et Didier se rendra à Courcoury avec la remorque vélo de l'atelier.

5 – Vélo école

Reprise des cours après une longue période de calme avec le 2^{ème} confinement et le mauvais temps, 3 apprenantes en ce moment.

6 – Site internet

Il y a eu une augmentation du prélèvement automatique, apparemment une mise à jour devait être effectuée et ne l'a pas été. Didier et Agnès s'en occupent.

7 – Bicycode

Au-delà du 31/03/2021 tous les vélos neufs devront être marqués (par les vendeurs).

Le site d'enregistrement des vélos marqués Bicycode.org sera supprimé et deviendra Bicycode .eu, ce nouveau site sera uniquement accessible aux prestataires.

En tant qu'association agréée pour faire du marquage, nous serons prestataires pour les vélos d'occasion, cela implique un travail administratif lourd si les demandes prennent de l'ampleur car il faut rentrer tous les renseignements du propriétaire et du vélo dans la base de données, alors qu'avant c'était le propriétaire du vélo qui le faisait avec notre soutien si nécessaire.

Pour l'instant c'est Hervé qui s'en charge, à voir à l'avenir.

De plus, lorsqu'un vélo sera vendu, le vendeur ou l'acheteur devra nous en informer pour que l'on puisse faire le changement.

Débat sur l'organisation du marquage au sein de l'association suite à cette nouvelle directive :

- La machine est vieille et demande beaucoup de temps (encombrement du pantographe)
- Une nouvelle machine numérique coûte 3500€
- Le système des étiquettes autocollantes est plus pratique
- Cependant ni les étiquettes ni le gravage ne peuvent se faire partout
- Les 2 systèmes semblent donc complémentaires

Nous verrons au long terme comment la demande de marquages évolue pour nous adapter.

Le prix des kits de marquage a augmenté, nous décidons de revoir nos prix :

- Marquage Adhérents : 6€
- Marquage Non Adhérents : 10€

8 – Assemblée Générale

Nous devons organiser une AG comme spécifié pour les associations recevant de l'argent public, mais sous quelle forme ?

- Zoom : possible mais reste compliqué niveau maîtrise de la technologie

- Envoi des documents par mail avec un formulaire de réponse à renvoyer

Nous choisissons l'option par mail avec un formulaire en format PDF modifiable pour que les personnes souhaitant répondre puissent le faire sans imprimer ni scanner.

Christophe se propose pour convertir le formulaire en PDF modifiable.

9 – Réunion Schéma directeur cyclable à la CDA

Réunion animée par le Bureau d'études ITER en vidéo conférence, le 4 mars dernier.

Une trentaine de citoyens souhaitant participer avait été sélectionnée. Saintes à Vélo n'a pas été ni consultée en amont ni n'a pu parler en tant qu'association.

Nous avons constaté que les demandes des participants sont exigeantes et que ceux-ci semblent prêts pour qu'une véritable politique du vélo soit mise en œuvre même s'il faut réduire la place de la voiture. En revanche nous avons eu l'impression que notre travail associatif et les actions déjà menées depuis une dizaine d'années étaient ignorées.

Nous attendons le compte rendu de cette réunion ainsi qu'un calendrier précis des événements pour demander une rencontre CDA/Mairie/Saintes à Vélo.

Philippe D s'en occupe.

Fin de la réunion du CA à 17h50

Agnès B.

Secrétaire